



Cabinet Erwan Lessard
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

A.T.S.

R.C.S. PARIS 315 268 003
S.a.r.l. au capital de 171.639 €
Siège social : 164 rue de Javel
75015 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE A.T.S.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR
ACTIONS SIMPLIFIEE**

Décisions extraordinaires de l'associé du 30 décembre 2025



Rapport du commissaire à la transformation sur la
transformation de la société A.T.S.
Société A Responsabilité Limitée
En
Société par Actions Simplifiée

A l'Associé Unique,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce par décision de l'Associé Unique, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

1 / Mission du commissaire à la transformation sur l'analyse de la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser les comptes de la société relatifs aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et d'une situation provisoire arrêtée au 31 octobre 2025 au regard de ses caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Comptes de la situation provisoire arrêtée le 31 octobre 2025 - 10 mois d'activité du 1^{er} janvier 2025 au 31 octobre 2025 :

- Les comptes arrêtés provisoirement au 31 octobre 2025 (10 mois d'activité), qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, révèlent :
 - o Un chiffre d'affaires nets de 1.381.895 €,
 - o Des charges d'exploitation pour un total de 987.939 €,
 - o Un résultat d'exploitation de 394.041 €,
 - o Un résultat net après impôt société de 382.152 €.
- les capitaux propres de la société s'élevant au 31 octobre 2025 à 560.232 €;
- Un actif circulant s'élève à 935.316 € composé principalement :
 - o De créances clients (valeur nette) à hauteur de 330.906 €,
 - o D'autres créances (valeur nette) pour 132.606 €,
 - o Des disponibilités pour un montant de 416.153 €.
- Le passif s'élevant globalement à 404.120 €, correspondant aux dettes financières (Autres dettes et compte courant associé) pour 59.051 € et 12.226 € et à des dettes d'exploitation (fournisseurs et dette fiscales et sociales) à hauteur de 332.839 €.

2 / Mission du commissaire à la transformation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur le montant des capitaux propres

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté:

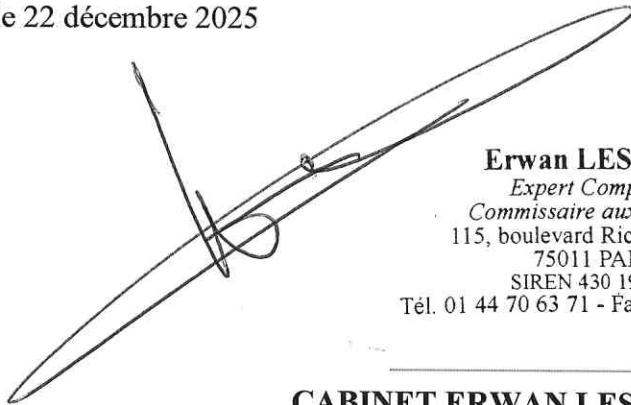
- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis le début de l'exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les règles et principes comptables français est au moins égal au montant du capital social.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris, le 22 décembre 2025



Erwan LESSARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
115, boulevard Richard Lenoir
75011 PARIS
SIREN 430 191 957
Tél. 01 44 70 63 71 - Fax 01 40 15 99 05

CABINET ERWAN LESSARD
Monsieur Erwan LESSARD
Commissaire à la transformation
Membre de la CRCC PARIS